



Novihéria

www.saintvarent.fr

Bulletin d'information municipale

N° 223
Juin
2022

Bulletin rédigé par les membres de la commission "Information et communication" | Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Saint-Varent

Vendredi
17
Juin

17h

Fête de la Musique

Buvette - Restauration St Place

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022



- Il a été décidé de refaire le plateau ralentisseur de la route de Bouillé devenu trop inconfortable suite à un affaissement de la voirie. Pour ces travaux, la société COLAS a été retenue pour un montant de 22 967,40 € T.T.C., des subventions sont demandées au Département des Deux-Sèvres : 9 569,75 € et à la Communauté de Communes du Thouarsais : 4 784,87 €.
- Une maison située au 44, rue Novihéria va être acquise au prix de 18 000 € pour une opération

immobilière.

- Il est envisagé la pose d'une passerelle métallique à la place du pont flottant sur le Thouaret, le projet est à l'étude et une autorisation d'urbanisme a été déposée à cet effet.
- Les travaux de réfection du mur de l'école primaire côté avenue de la Gare viennent de débuter, un projet d'ilot de fraîcheur est en cours d'élaboration.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Nous vous rappelons que les dates des élections législatives ont lieu le **dimanche 12 juin** pour le premier tour et le **dimanche 19 juin** pour le second tour 2022, afin d'élire les 577 députés de l'assemblée nationale.

Petit rappel : les deux bureaux de vote sont désormais situés à l'Espace Léonard de Vinci - 15, place du 14 juillet :

- Bureau de vote n°1 : BOURG
- Bureau de vote n°2 : VILLAGES



COMMÉMORATION DU 18 JUIN 1940

La cérémonie de la commémoration du 82^{ème} anniversaire de l'appel du Général De Gaulle, aura lieu le samedi 18 juin, à 11h45, sur la place du 14 juillet.



DÉCHÈTERIE

Depuis le début de l'année, le nombre de passages est limité à 24 passages par an. Vous pouvez bénéficier, sur demande à la CCT, d'un recréditement des passages, en cas de vente de maison, de vide-maison, de déménagement, sur présentation d'un justificatif (départ en maison de retraite, préavis, état des lieux de sortie...).

Il faut rappeler que les apports sont gratuits pour les particuliers et que toutes les déchèteries de la Communauté de Communes n'acceptent pas les mêmes catégories de déchets.

Concernant, les dépôts de produits dangereux : seules les déchèteries de Thouars et de Cersay acceptent ces déchets diffus spécifiques (DDS) tels que les acides, les bases, les solvants, les produits pâteux (peinture) et les produits phytosanitaires. Ils doivent être déposés dans leur emballage d'origine afin de faciliter leur identification. Certains déchets sont totalement interdits en déchèterie.

Vous pouvez consulter la liste des déchets acceptés, interdits et les démarches à suivre pour s'en débarrasser sur le site : <https://www.thouars-communaute.fr/infos-pratiques>.

Communauté de Communes du Thouarsais
Service Déchèterie Ménagers
46, rue de la Diligence - Ste Verge
Tél. : 05 49 66 68 68



USAGE DE L'EAU - ARRÊTÉ PRÉFECTORIAL



Le déficit pluviométrique constaté depuis quelques mois est important dans l'ensemble du département des Deux-Sèvres.

Depuis le 20 mai dernier, de nouvelles mesures de restriction sont entrées en application. Certaines des mesures s'imposent pour les particuliers :

- Arrosage des pelouses, massifs fleuris : interdiction.
- Arrosage des jardins potagers : interdit entre 8h et 20h.
- Remplissage et vidange de piscines privées (de plus d'1m³) : interdiction.
- Lavage de véhicules chez les particuliers : Interdit à titre privé à domicile (en application de l'article L1331-10 du Code de la santé publique).
- Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées : interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.
- Alimentation des fontaines publiques et privées d'ornement : interdiction sauf circuit fermé.

Les amendes, jusqu'à 1 500 euros pour les personnes physiques, encourues pour les contraventions de la 5^e classe (art 131-13-5^e du Code pénal) peuvent s'appliquer de manière cumulative à chaque fois qu'une infraction aux mesures de restriction est constatée.

En fonction de l'évolution des débits relevés aux stations hydrométriques du bassin du Thouet - Thouaret - Argenton, de nouvelles mesures de limitation des prélèvements d'eau pourront intervenir par décision préfectorale.

Mairie de Saint-Varent

Tél. : 05 49 67 62 11

Mail : villesaintvarent@wanadoo.fr

NOUVELLE SOCIÉTÉ



"LM Copies" est une nouvelle société implantée sur la commune. Elle réalise des impressions/photocopies (affiches, flyers, brochures, cartes de visite, impressions grands formats, autocollants), des objets publicitaires personnalisés (badges, magnets, sacs en coton, accroche sacs), de la personnalisation de vêtements (flocage et broderie d'ici la fin de l'été) et possibilité de plastifier et relier des documents (rapports de stage).

Elle travaille pour les entreprises, les associations, les collectivités et les particuliers. L'atelier est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 15h et sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

LM Copies - 16, avenue de la gare - Saint-Varent
Tél. : 09 77 02 86 13 ou 06 88 14 78 32 - Mail : lmcopies@orange.fr

TOUR 79

Le tour cycliste des Deux-Sèvres, prévu du 14 au 17 juillet prochain, fera une halte sur notre commune, avec un départ pour un contre la montre de 18 kms, suivi d'une manche nationale handisport le samedi 16 juillet. Le village de départ s'installera à l'ancien stade, route de Thouars. Le programme complet sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

Pour une bonne organisation, nous recherchons des personnes bénévoles pour être signaleur. N'hésitez pas à vous faire connaître, auprès de la mairie de Saint-Varent, si vous souhaitez participer à cette manifestation.



CONCOURS DE PÉTANQUE D'ÉTÉ

Bonne nouvelle, les concours de pétanque d'été vont reprendre cette année, seulement au mois de juillet.

A vos agendas !!!

| | | |
|----------------------------------|---|----------------------|
| Vendredi 1 ^{er} juillet | → | Les Dauphins |
| Mardi 5 juillet | → | Le Temps des Loisirs |
| Mardi 12 juillet | → | Les JSP |
| Vendredi 15 juillet | → | La Chasse |
| Mardi 19 juillet | → | Comité cycliste |
| Vendredi 22 juillet | → | Les Frelons |
| Mardi 26 juillet | → | La F.N.A.T.H |
| Vendredi 29 juillet | → | Le Rayon |

Le rendez-vous est fixé à 19h, à l'ancien stade de football (route de Thouars) et l'inscription est gratuite. Il convient de jouer pour le plaisir et sans esprit de compétition.

Les concours se dérouleront sous réserve des mesures sanitaires gouvernementales.



DONNEURS DE SANG

Jeudi 9 juin,
Collecte de sang, de 16h à 19h, au complexe sportif Alain Bossay, dans le hall et la salle de ping-pong.

Pensez à vous inscrire sur le site
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Organisée par les "Donneurs de Sang de Saint-Varent".



"UN BOL D'AIR FRAIS" - AIDE AU DÉPART EN VACANCES

Vous êtes étudiant(e)s entre 18 et 26 ans, réservez un séjour parmi des destinations proposées pour cet été. Le tourisme social en Nouvelle-Aquitaine se mobilise pour aider tous les étudiants entre 18 à 26 ans de la région à s'évader le temps de quelques jours, en proposant des séjours à des tarifs attractifs en Nouvelle-Aquitaine.

En complément pour faciliter le départ en vacances des jeunes, une aide complémentaire peut être apportée selon des critères d'éligibilité par Vacances Ouvertes et l'ANCV. Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 180 € maximum, par étudiant sur le séjour, sous réserve de l'enveloppe disponible.

Conditions :

- Être étudiant (e) entre de 18 et 26 ans avec justificatif (carte étudiante).
- Avoir un quotient familial inférieur à 900€.

Découvrez nos nombreuses offres parmi nos destinations proposées en Nouvelle-Aquitaine !



Union nationale des associations de tourisme et de plein air - UNAT

Tél. : 07 49 50 01 88 / Mail : boldairfrais@unat-nouvelle-aquitaine.fr

COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations de juin, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

| <u>Date</u> | <u>Heure</u> | <u>Animation</u> | <u>Tarif</u> |
|-------------------|--------------|---|--------------|
| Mercredis 8 et 22 | 10h30 | Atelier "Corps en éveil", à Saint-Varent | - |
| Mercredi 15 | 10h30 | Atelier "Remue méninges", à Saint-Varent | - |
| Lundi 20 | 11h30 | Pique-nique à la Ballastière, à St Martin de Sanzay | 8 € |
| Jeudi 23 | 11h30 | Repas à l'étang de pêche Nathaligne, à La Capinière - Thouars | 17 € |
| Jeudi 30 | 14h30 | Molki, pétanque et jeux, à la Bourelière | 2 € |

L'inscription est obligatoire au 05 49 66 76 54 ou 05 49 66 76 62. Un transport est possible, depuis votre domicile au tarif de 3 €.

CITATION

“Pour voyager loin,
il n'y a pas de meilleur navire
qu'un livre.”

Emily Dickinson (1830-1886)

Poétesse américaine

ETAT CIVIL



SOAN

né le 3 Mai 2022,
au foyer de M^{me} Charlène et
M. Fabien Noirault

ARTHUR

né le 7 Mai 2022,
au foyer de
M^{me} Marion Eprinchard et
M. Mickaël Laboureau



CONTACT

Pour le bulletin du mois de juillet
2022, toutes les informations
devront être transmises avant le
15 juin 2022.

Mairie : 05 49 67 62 11
villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41
mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

LACHER DE TRUITES



Samedi 11 juin,
Lâcher de truites, à 7h30, à l'étang de
la Société de pêche.

1 canne/6 truites. Tarifs : 8 €/ adultes
et 4 €/enfants de -12 ans 5€ pour 6
truites supplémentaires.

Tirage au sort des emplacements.
Contact : 06 85 12 41 10.

Organisé par la "**Société de pêche "Le
chevesne" Saint-Varent-Luzay**".

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi 22 juin,
Raconte-moi... Vive les vacances", à 10h30 (pour les 0-3 ans) et 16h30
(à partir de 3 ans, avec un atelier surprise). Une séance, où Isabelle, vous
fera découvrir des histoires, pour préparer les vacances.



Médiathèque de Saint-Varent - Tél. : 05 49 67 54 41
Mail : mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

Horaires : Mardi 16h à 18h - Mercredi 10h à 12h / de 14h à 18h
Vendredi 10h30 à 12h / de 14h à 18h - Samedi 9h à 12h

LES AMIS DU GRAND CHÊNE

Dimanche 26 juin,
Fête champêtre, à partir de 12h, dans le
parc de la Maison de retraite de Saint-
Varent.

Déjeuner en plein air (12€/personne, sur
réservation), avec un spectacle
folklorique et jeux divers. Entrée
gratuite.

Organisée par la "**Les Amis du Grand
Chêne**".

SEP LE RAYON



Dimanche 12 juin,
Vide Grenier, à partir de 7h, à
l'ancien stade de Saint-Varent
(route de Thouars).

3 € l'emplacement, jusqu'à 3 ml
et 1 € le ml supplémentaire.

Réservation au 05 49 67 54 71 ou
06 95 55 71 91

Organisé par la "**SEP Le
Rayon**".

FÊTE DE LA MUSIQUE



Vendredi 17 juin,
Fête de la musique, à partir de 17h, place du 14
Juillet, Saint-Varent.

Cette année, 11 groupes musicaux et danses seront
présents pour animer la traditionnelle fête de la
musique : Esprit Musical (Bandas cuivre) ; Karaoké ;
Danse ; Aelmon Trip (Reprises rock) ; Le rallye
Trompes St Varentais ; Sensball (Reprises Pop-
Rock) ; Protesting Fingers (Compos Rock) ;
Contrefaçon (Pop-Rock) ; Chorale du CSC ; Watchi
Watcha ; Christophe FOUILLET (variété française).

Des activités pour les enfants sont prévues :
chamboule-tout, pêche aux canards, saut à
l'élastique, barbe à papa.

ACCA



Vendredi 24 juin,
Assemblée Générale, à 19h, au Moulin du Pont, à
Saint-Varent.

Organisée par l' "**ACCA Saint-Varent**".

LES MIELS DE LA FORGE



Samedi 9 et dimanche 10 juillet,
Marché des producteurs et porte ouverte, samedi à partir de 15h et dimanche
de 10h à 18h, à Boucoeur.

Visite guidée de la miellerie, échange sur la vie des abeilles et l'apiculture et
dégustation des produits ; marché des producteurs et des métiers d'arts ; auteur
et animateur Emmanuel Robin ; balade à poney pour les enfants, proposée par le
centre équestre "Cheval Rêvé" de Viennay, approches avec les Ânes de la Dive
"Nom d'une bulle" ; groupe "Contrefaçon" en apéro concert le samedi soir.
Restauration le samedi soir et le dimanche midi. Réservation au 06 77 82 02 30 ou
par mail : abeilles.boucoeur@orange.fr.

Organisés par "**Les Miels de la Forge**" - Boucoeur - Saint-Varent.

